

# Mise en œuvre de la réforme des lycées généraux et technologiques



<b>Contexte / Identifications des besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦La réforme des lycées généraux et technologiques s'applique dès la rentrée 2019.</li> <li>♦Chaque élève est amené à définir son parcours éducatifs en lien avec son projet de poursuite d'étude, accompagné par l'ensemble des équipes pédagogiques.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦Accompagner les équipes dans la mise en place des enseignements de spécialités.</li> <li>♦Réfléchir à une démarche de mise en œuvre des parcours et d'accompagnement des élèves.</li> <li>♦Accompagner les équipes pour la mise en place des tests en seconde.</li> <li>♦Accompagner les équipes pour la mise en place du contrôle en cours de formation.</li> </ul>
<b>Modalités</b>	Un accompagnement sur le terrain sera assuré par les animateurs-formateurs.
<b>Public</b>	Les équipes pédagogiques.
<b>Nombre de participants</b>	Equipe pédagogique.
<b>Intervenant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦Animateurs-formateurs.</li> <li>♦Intervenants extérieurs.</li> </ul>
<b>Date et durée</b>	Période 1 à 5.
<b>Lieu</b>	DEF de la DDEC et site.
<b>Observations</b>	<b>Demande effectuée par le chef d'établissement.</b>
<b>Référent + contacts</b>	<p>Mme Marie LELEU  DEF de la DDEC  ☎ 23 24 00  ✉ <a href="mailto:marie.leleu@ddec.nc">marie.leleu@ddec.nc</a></p>